

Valérie Dubosson, présidente de commune de La Tène/NE

La Tène à l'heure de la fusion

Idéalement située entre Neuchâtel et Bienne, la commune de La Tène est connue pour son site archéologique, référence mondiale en raison de la richesse de ses objets issus de la civilisation celtique. Mais cette commune fait aussi preuve d'un grand dynamisme que la prochaine fusion, au 1^{er} janvier 2025, avec trois autres communes devrait encore renforcer, comme l'explique Valérie Dubosson, Présidente de l'Exécutif de la commune.

- Comment évolue la commune?

- La Tène est une commune qui se porte bien, en pleine évolution. Elle a née d'une première fusion, votée en 2008 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009, entre les communes de Marin-Epagnier et de Thielle-Wavre. Aujourd'hui, nous sommes à l'aube d'une nouvelle fusion car, au 1^{er} janvier 2025, nous allons rejoindre les communes d'Enges, Hauterive et Saint-Blaise, afin de former la commune de Laténa.

COMMUNE DE LA TÈNE



Valérie Dubosson.

- Qu'est-ce qui a motivé cette fusion?

- Il y avait depuis plusieurs années une volonté de la part des Législatifs. Deux tentatives de fusion qui se basaient sur l'Entre-deux-Lacs avaient auparavant échoué, mais le nouveau Conseil législatif avait souhaité qu'une fusion soit de nouveau mise à l'ordre du jour, notamment pour répondre à un besoin de professionnalisation des Exécutifs ainsi que des tâches communales, dont la complexité est de plus en plus grande.

Cette fois, la fusion a été acceptée par 73% des populations des quatre communes. Le périmètre plus restreint de cette fusion, avec seulement quatre communes, a probablement contribué à son acceptation. Dans les propositions précédentes, le périmètre était beaucoup plus grand, avec respectivement six et sept communes.

- Comment vivez-vous cette fusion?

- C'est extrêmement intense. Je suis dans l'exécutif de La Tène et je serai dans celui de Laténa. J'étais aussi dans le comité de pilotage de la fusion et j'ai donc travaillé depuis quatre ans sur ce projet. Tout se met en place, même s'il reste énormément à faire. Malgré ce travail, j'éprouve une certaine sérénité, car le projet est vraiment bon. Il y a aussi beaucoup de motivation

de la sécurité publique ou du cimetière et du temple et du contrôle des champignons. Les communes du littoral, Saint-Blaise, La Tène et Hauterive, sont plus urbanisées et également viticoles. Enges est une commune plutôt rurale avec beaucoup de forêts, mais qui accueille depuis quelques années de nombreux habitants qui ont fait le choix de s'installer à la campagne.

- De nouvelles infrastructures sont-elles à prévoir?

- Pas vraiment, nous sommes en train de réaménager nos routes, mais il n'y a pas de lien avec la nouvelle commune. Par contre, un effort va être fait pour les pistes cyclables. Il nous manque encore quelques liaisons entre certaines communes. La fusion va peut-être favoriser ou accélérer ces liaisons dites douces.

Concernant les écoles, La Tène, Saint-Blaise et Hauterive ont déjà entrepris des rénovations ou des agrandissements de leurs collèges. A La Tène, nous avons réalisé une rénovation énergétique de notre collège en installant notamment des panneaux photovoltaïques (350 m²) sur le toit du collège des Tertres, avec une autoconsommation de plus de 65%. Grâce à la rénovation, nous avons pu agrandir une partie du bâtiment pour accueillir les bureaux de la direction, la salle des maîtres et ainsi libérer deux salles de classe, tout en créant une salle informatique entièrement équipée. Quant à notre STEP, elle est suffisante et nous pouvons encore autoriser son accès à d'autres communes.

- Comment s'est passée la rénovation du collège?

- Il s'agissait d'un budget d'environ cinq millions et demi. Le collège, qui était vieillissant, avait été construit sur une struc-



Dans le port de La Tène...

ture métallique, il a donc été possible de la démembrer complètement, permettant ainsi une rénovation relativement rapide. Maintenant, notre collège est un exemple d'un point de vue énergétique, puisqu'il est sur le point de recevoir le label Minergie Eco. Il s'agirait du premier du canton, les derniers détails sont encore en cours d'analyse.

- Qu'en est-il des infrastructures pour la petite enfance?

- Nous avons souvent des demandes pour des places de crèche supplémentaires. Un projet est en cours pour offrir de nouvelles places pour le parascolaire. C'est une échéance à 2026, avec la construction d'un bâtiment. L'idée est aussi de s'inscrire dans le concept MAE - ma journée à l'école - qui propose l'école à journée continue.

A La Tène, une motion a demandé que le Conseil communal s'intéresse à ce concept. En lien avec cette demande, nous avons réalisé tout une étude. Le futur bâtiment serait polyvalent, avec un accueil parascolaire, une salle de rythmique et des locaux pour des associations locales. Le budget est estimé à environ huit millions et demi.

- Comment a évolué l'immobilier dans la commune?

- A La Tène, il y a encore quelques terrains à construire. Nous sommes en train de réviser notre Plan d'aménagement local, mais

nous pouvons d'ores et déjà préciser que nous allons vers une densification avec des habitats groupés.

Ces quatre dernières années ont été marquées par la construction de deux projets d'importance. Les Kyatos, qui comprennent 62 habitations, et les Mosaïques, une réalisation assez exemplaire par sa situation au centre du village, à côté des écoles, et par son mélange de population. Les Mosaïques sont un projet durable et intergénérationnel, qui comprend 95 logements, dont 31 appartements protégés avec encadrement, des jardins potagers et une association de quartier pour renforcer les liens sociaux.

- Quelle est la politique environnementale de la commune?

- Nous avons une politique assez proactive. Ces quatre dernières années, nous avons installé de nombreux panneaux solaires et réalisé plusieurs rénovations - dont le collège déjà évoqué - ainsi qu'un autre dont le toit a été complètement recouvert de panneaux. Nous avons aussi rénové l'enveloppe du bâtiment qui abrite le Troglo, le centre d'animation socioculturelle, et poserons prochainement des panneaux solaires sur le toit d'un bâtiment de la voirie.

Nous avons aussi mis en place un programme de plantation d'arbres dans la zone urbaine, à raison d'une vingtaine par année. Deux programmes de plantation de haies en bocage, complétées d'arbres fruitiers, ont

été mis en œuvre. Nous mettons aussi l'accent sur la communication dans un journal local, sous le thème «La Tène Actions pour le climat», dans lequel nous publions des articles traitant des petits gestes au quotidien ou de ce qu'entreprend la commune en faveur de l'environnement.

Par ailleurs, nous avons vendu à un prix promotionnel des poignées de douche économes en eau et en énergie. Nous choisissons des véhicules électriques pour la commune lorsque nous remplaçons les anciens. Enfin, nous disposons de deux petits ports dont nous avons changé le règlement en interdisant les moteurs à énergie fossile pour les nouveaux propriétaires de bateaux. Les anciens bénéficient d'un laps de temps de quinze ans pour se mettre en accord avec le nouveau règlement. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR VIRGINIA AUBERT

GROS PLAN

Fête interculturelle

Tous les deux ans, en juin, se tient le festival Je Tène. «Cette fête interculturelle existe depuis une vingtaine d'années, explique Valérie Dubosson. Nous sommes une commune industrielle dont les habitants sont issus de différentes cultures. L'idée est de s'immerger dans la culture des autres par la gastronomie. Chacun apporte des plats et tout est gratuit».

Au fil des ans, la fête a pris de l'importance, avec des animations et de la musique. La dernière édition, qui s'est déroulée en juin, a accueilli quelque 600 personnes. Prochain rendez-vous en 2026.



FIDUCIAIRE
PISETTAZ

La Fiduciaire Franco-Suisse
www.fiduciaire-pissettaz.com

ANNÉCY-LE-VIEUX - ARCHAMPS - CANNES - CHAMBERY - CHAMONIX
CHÂTEL - COURCHEVEL - DOUVAIN - DUBAÏ - FAVERGES
GENÈVE - MONTHEY - SALLANCHES - THONON-LES-BAINS



FIDUCIAIRE
DE LA CORRATERIE